



CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
JEUDI 22 MAI 2014
HALLE AUX TOILES D'ALENÇON
18 H 30

TABLEAU DE VOTE DES DELIBERATIONS

		<u>DECISIONS</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
1.	COMMUNAUTÉ URBAINE Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Proposition de la liste des commissaires	UNANIMITÉ	
2.	COMMUNAUTÉ URBAINE Représentation du Conseil de Communauté au sein des organismes extérieurs - Modificatif N°1	UNANIMITÉ	
3.	FINANCES Communauté Urbaine d'Alençon - Compte Administratif 2013	MAJORITÉ	7 ABSTENTIONS Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Joaquim PUEYO ne prend pas part ni au débat ni au vote
4.	FINANCES Communauté Urbaine d'Alençon - Compte Administratif 2013 - Affectation du résultat	UNANIMITÉ	
5.	FINANCES Communauté Urbaine d'Alençon - Compte de gestion 2013	UNANIMITÉ	
6.	FINANCES Zones d'activités - Compte Administratif 2013	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Joaquim PUEYO ne prend pas part ni au débat ni au vote
7.	FINANCES Zones d'activités - Compte Administratif 2013 - Affectation du résultat	UNANIMITÉ	
8.	FINANCES Zones d'activités - Compte de gestion 2013	UNANIMITÉ	
9.	FINANCES Eau - Compte Administratif 2013	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mrs Joaquim PUEYO et Patrick COUSIN ne prennent pas part ni au débat ni au vote
10.	FINANCES Eau - Compte Administratif 2013 - Affectation du résultat	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Patrick COUSIN ne prend pas part ni au débat ni au vote

11.	FINANCES Eau - Compte de gestion 2013	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Patrick COUSIN ne prend pas part ni au débat ni au vote
12.	FINANCES Assainissement - Compte Administratif 2013	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mrs Joaquim PUEYO et Patrick COUSIN ne prennent pas part ni au débat ni au vote
13.	FINANCES Assainissement - Compte Administratif 2013 - Affectation du résultat	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Patrick COUSIN ne prend pas part ni au débat ni au vote
14.	FINANCES Assainissement - Compte de gestion 2013	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Patrick COUSIN ne prend pas part ni au débat ni au vote
15.	FINANCES Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Compte Administratif 2013	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mrs Joaquim PUEYO et Patrick COUSIN ne prennent pas part ni au débat ni au vote
16.	FINANCES Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) - Compte Administratif 2013 - Affectation du résultat	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Patrick COUSIN ne prend pas part ni au débat ni au vote
17.	FINANCES Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Compte de gestion 2013	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Patrick COUSIN ne prend pas part ni au débat ni au vote
18.	FINANCES Transports urbains - Compte Administratif 2013	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Joaquim PUEYO ne prend pas part ni au débat ni au vote
19.	FINANCES Transports urbains - Compte Administratif - Affectation du résultat	UNANIMITÉ	
20.	FINANCES Transports urbains - Compte de gestion 2013	UNANIMITÉ	
21.	FINANCES Convention de gestion du restaurant scolaire entre la Communauté Urbaine d'Alençon et les Communes de Champfleury, Hesloup et Saint Paterne	UNANIMITÉ	
22.	MARCHES PUBLICS Marchés n°2013/66C et 2013/67C - Réalisation d'études environnementales et urbaines pour le Plan Local d'Urbanisme Communautaire - Lot n°1 : Etudes environnementales - Lot n°2 : Etudes urbaines - Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer l'avenant n°1	UNANIMITÉ	
23.	URBANISME Avis sur l'institution de servitudes d'utilité publique sur les terrains situés Rue Charles Gide	UNANIMITÉ	
24.	GESTION IMMOBILIERE Bilan des acquisitions et des cessions d'immeubles intervenues au cours de l'année 2013	UNANIMITÉ	

25.	GESTION IMMOBILIERE Acquisition de délaissés de terrains appartenant à l'Etat sur la Commune de Valframbert	UNANIMITÉ	
26.	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Initiative Orne - Demande d'adhésion	UNANIMITÉ	
27.	GENS DU VOYAGE Insertion et qualification professionnelle de personnes éloignées de l'emploi autour du nettoyage et de la préservation du terrain de la Brebiette - Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer le marché	MAJORITE	1 ABSTENTION 7 VOIX CONTRE
28.	SPORTS ET CAMPINGS Camping de Portbail - Suspension de l'exploitation	UNANIMITÉ	
29.	DECHETS MENAGERS Marché N°2010-90C - Collecte en porte à porte des ordures ménagères et de la collecte sélective, et collecte en apport volontaire des ordures ménagères - Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer l'avenant N°5	UNANIMITÉ	
30.	ECLAIRAGE PUBLIC Gestion et maintenance des installations d'éclairage public et mobilier urbain, de l'éclairage extérieur des installations sportives, de l'éclairage des monuments et sites, de la signalisation lumineuse	UNANIMITÉ	
31.	TRANSPORTS URBAINS Nouvelle grille tarifaire à compter du 1er juillet 2014	MAJORITE	5 VOIX CONTRE
32.	TRANSPORTS URBAINS Demande de subvention « Réserve Parlementaire » pour la gare d'échange de bus	UNANIMITÉ	
33.	RESEAUX - EAU ET ASSAINISSEMENT Marché à bons de commande pour la mise à la cote d'accessoires réseaux	UNANIMITÉ DES VOTANTS	Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Patrick COUSIN ne prend pas part ni au débat ni au vote